

ÉCOLE D'ÉCHECS LÉDONIENNE

Association de la loi 1901, déclarée à la Préfecture du Jura sous le n° W392003945

Siège Social : 36, Rue des Ecoles 39000 LONS-LE-SAUNIER

SIRET : 794.569.483.00017 - APE : 8551Z

Mail : andre.denis@cofides-ec.com

Web : <http://echecs.ecole.lons.free.fr>

Tél : 06.71.27.27.94

Saison 2015 / 2016

REGLES DE FONCTIONNEMENT ET PARTICIPATION EVENTUELLE AUX COMPETITIONS

HORAIRES DE L'ECOLE D'ECHECS

L'Ecole d'Echecs fonctionne durant toute l'année scolaire (donc hors les vacances scolaires).

Les horaires 2014/2015 restent provisoirement inchangés mais nous restons à l'écoute des parents pour toute modification ou adaptation compte tenu des activités mises en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires (TAP).

A la rentrée 2015/2016, les cours ont lieu :

Pour les **enfants non débutants** :

- Tous les **mercredis de 16 h30 à 18 h30, à partir du mercredi 2 septembre 2015, au Centre Social, René Feït, 2 rue de Pavigny à LONS-LE-SAUNIER.**

Pour les enfants **débutants ou les plus jeunes à partir de 5/6 ans** :

-Tous les **samedis de 9h30 à 11h30, à partir du samedi 5 septembre 2015, au Centre Social, René Feït, 2 rue de Pavigny à LONS-LE-SAUNIER**

*

Les cours pour les **enfants et adolescents de plus de 10 ans non débutants et pour les parents**, ont lieu **tous les vendredis de 18 heures à 20 heures, à partir du vendredi 4 septembre 2015, au Collège Aristide Briand.** Les parents ne peuvent pas entrer dans la cour du Collège avec leur voiture, pour éviter tout accident.

Plusieurs niveaux sont gérés simultanément en fonction de l'expérience de chacun(e).

Durant l'accueil libre du samedi après-midi, une animation et des cours sont assurés en fonction des présents et de leur niveau, entre **14h30 et 17h30 au Centre Social, René Feït, 2 rue de Pavigny à Lons le Saunier.** Une inscription préalable permet à l'enfant de bénéficier d'un cours qui lui est adapté.

*

Les animateurs conseilleront toujours aux parents le jour qui leur paraîtra le plus adapté au niveau de l'enfant.

Mais l'affectation d'un enfant à l'une de ces 4 séquences peut être négociée avec eux en cas de problème de calendrier ou de niveau.

S'il apparaissait que d'autres horaires, voire d'autres jours, conviendraient mieux aux familles, nous pourrions alors en discuter avec elles.

Les horaires sont très ponctuels. Chaque séance est composée d'environ 1 heure de cours ou d'animation et 1 heure de jeu. (Moins de cours pour les plus jeunes).

En cas d'absence prévue, il est demandé aux parents de prévenir André DENIS par téléphone (06.71.27.27.94).

*

Le samedi, durant toute l'année, les enfants et les jeunes peuvent jouer librement, s'entraîner, profiter des animations et bénéficier de cours s'ils le veulent (par exemple revoir des sujets non compris) **au Centre Social, René Feït, 2 rue de Pavigny à LONS-LE-SAUNIER entre 14 heures 30 et 17 heures 30** (horaires libres). L'encadrement et la sécurité sont assurés. (Entrée libre et gratuite pour tous les enfants qui veulent "voir", même les non-adhérents).

Les parents peuvent se joindre à eux.

Cet accueil est maintenu durant les vacances scolaires (Voir en page 6).

* * *

LE RESPECT DU REGLEMENT

Les enfants et leurs parents s'engagent :

- à respecter les règles de fonctionnement et de discipline de l'Ecole d'Echecs ;
- à respecter les horaires de l'Ecole d'Echecs (Les cours commencent et se terminent toujours à l'heure). Sauf autorisation écrite des parents, les enfants ne quitteront pas les salles de jeu et de cours avant la fin (18 h 30 le mercredi, 20 heures le vendredi, 11h30 le samedi) ni non accompagnés. Ils demeurent sous la responsabilité du Club jusqu'à ce que les parents viennent les rechercher.

Il est donc demandé aux Parents de venir dans la salle de cours pour signaler leur prise en charge. Cela permet par ailleurs des contacts toujours très utiles avec les parents.

Les enfants s'engagent à respecter la "**Charte du joueur d'Echecs**" jointe au présent règlement et plus particulièrement :

- à prévenir de leur absence au cours (le cas échéant) par téléphone au 06.71.27.27.94 ;
- à arriver un peu avant l'heure de début des cours et aider à l'installation du matériel ;
- à respecter le calme indispensable aux cours et au jeu ;
- à respecter leurs camarades, aussi bien dans les cours que dans le jeu, ainsi que les consignes des animateurs ;
- à respecter le matériel qui leur est confié et notamment les jeux et les pendules ;
- à respecter les locaux et le matériel des sites d'accueil ;
- à participer au rangement du matériel en fin de cours ;
- à ne pas quitter les salles de cours sans autorisation des animateurs.

Chaque enfant devra être muni d'une pochette plastique ou carton solide avec élastique pour classer les documents et les exercices que nous lui remettrons, d'un cahier grand format et d'un crayon bille qui lui permettront de prendre des notes.

* * *

LA PARTICIPATION AUX COMPETITIONS

Elle demeure totalement libre.

Nous sommes une Ecole d'Echecs, mais aussi un Club sportif. La compétition est une récompense pour le travail fourni par l'enfant.

Mais nous visons moins les résultats sportifs que le fait d'apporter aux jeunes **le plaisir de jouer le mieux possible**, de faire partie d'un groupe de copains (copines) et de tirer le meilleur profit des apports éducatifs propres au jeu d'Echecs en particulier et au sport en général.

Nous ne mettons aucune pression sur les enfants, ce qui facilite leur évolution personnelle.

Mais toute partie d'Echecs est en réalité une compétition et c'est vraiment dans la compétition que les enfants trouvent à la fois le maximum de bénéfice éducatif et la récompense de leur travail.

Toutefois, ce n'est que lorsqu'ils le demandent en toute liberté et si nous pensons qu'ils y sont prêts psychologiquement et après accord des parents, que l'Ecole d'Echecs présente les jeunes en compétition.

Ils y trouvent très vite un attrait bien supérieur à celui du simple jeu de loisirs et leurs progrès peuvent alors être spectaculaires.

Les enfants et les jeunes peuvent débiter en compétition (dans leur catégorie) dès qu'ils en ont envie et quel que soit leur âge.

Les compétitions permettent aussi aux enfants d'acquérir plus rapidement un premier classement qu'ils(elles) souhaitent tous avoir très vite.

Au cours de l'année, nous organisons pour cela plusieurs compétitions internes à l'Ecole d'Echecs où ceux (celles) qui le veulent peuvent s'aguerrir – et donc progresser – dans une ambiance très conviviale et en même temps très protégée.

Une participation des parents durant 1 ou 2 heures à la surveillance des enfants, en dehors des salles de jeu (la plupart des fois en cour de récréation), lors des compétitions "Jeunes" ou internes à l'Ecole d'Echecs, jouées à Lons le Saunier, sera sollicitée.

* * *

Cette année nous inscrirons au moins une équipe de 5 joueurs au Championnat régional de Franche-Comté par équipe organisé chaque année par la Ligue de Franche-Comté et qui amène les enfants à se confronter à des joueurs de tous âges des autres clubs d'échecs, dans la catégorie la moins relevée mais qui peut être un niveau très sérieux.

Cela donnera un attrait bien plus intéressant aux compétitions et permet d'intégrer un parent joueur comme responsable d'une équipe avec 4 jeunes. Le parent peut également être le transporteur de ces 4 jeunes.

S'il y a suffisamment de demandes pour cette compétition par équipe et si un animateur ou un parent en accepte la responsabilité, nous pourrions mettre en lice une seconde équipe.

Dans le cas où le parent ne joue pas, il est nécessaire de prévoir 2 voitures.

Cette compétition permet d'affronter des équipes de 5 joueurs de tous niveaux durant 6 dimanches après-midi avec déplacements probablement limités à Dole, Saint-Claude, Besançon, Pontarlier.

* * *

COÛT DE L'INSCRIPTION

Il demeure inchangé par rapport à l'année dernière.

Part du Club :

Pour les enfants prenant une licence A, le coût est de 20 €.

Ce coût est réduit à 10 € pour les filles, à titre d'incitation particulière.
(25 € pour les Séniors – 15 € pour les Féminines Séniors).

Pour les enfants et les jeunes ne prenant qu'une licence B, le coût est fixé à **25 €**.

Ces coûts incluent la mise à disposition des locaux, du matériel utilisé, de l'animation, de la documentation distribuée (très importante), de l'assurance et des diverses prestations autres.

Cette partie du coût est la seule qui bénéficie au Club.

* * *

Part de la Fédération :

Il est EN PLUS indispensable que l'enfant soit licencié à la Fédération Française des Echecs. (Dans le prix de la licence est inclus le coût de l'assurance fédérale).

Il existe deux types de licences :

- a) La licence A coûte (en plus des 20 € (ou 10 €) de la part club), selon la date de naissance du jeune :**

Cadet(te)s (né(e)s en 1998 et 1999)	25,00 €
Minime(tte)s (né(e)s en 2000 et 2001) et Benjamin(e)s (né(e)s en 2002 et 2003) .	16,00 €
Pupille(tte)s (né(e)s en 2004 et 2005), Poussin(e)s (né(e)s en 2006 et 2007), Petit(e)s Poussin(e)s (né(e)s en 2008 et après).....	13,00 €.
(46 € pour les Senior(e)s nés avant 1995)	

Cette licence A permet de participer à toutes les compétitions quelle qu'en soit la cadence. C'est le type de licence que nous recommandons, bien sûr, aux parents pour leurs enfants (Parce que les parties lentes sont bien plus formatrices que les parties rapides : progression de la concentration, de la réflexion, de la maîtrise de soi, mise en application des acquis tactiques et stratégiques, etc...). De plus, les coups sont notés par les joueurs (à partir des Pupilles), ce qui permet ensuite de faire l'analyse de la partie.

Les titulaires d'une licence A n'ont aucun autre frais à prévoir en cours d'année, à l'exception des droits d'inscription éventuels propres à certaines compétitions individuelles. A

titre d'exemple, il faut compter environ 5 € pour les Championnats individuels Jeunes du Jura, et pour les Championnats individuels Jeunes de Franche-Comté, (Ces compétitions ne sont pas obligatoires. Il n'y a aucun droit d'inscription pour les compétitions internes à l'Ecole d'Echecs Lédonienne, ni pour les compétitions en équipe).

Les compétitions individuelles se déroulant à l'extérieur et nécessitant une nuitée donneront lieu à une participation aux frais d'hébergement. Cela ne concerne pratiquement - certaines années - que le Championnat Régional Individuel Jeunes de Franche Comté.

*

- b) La licence B coûte 28 € (dont les 25 € de la part club), pour les jeunes** quelle que soit la catégorie d'âges
(35 € pour les Sénior(e)s).

Elle permet de participer à toutes les compétitions comportant des parties de moins de 60 mn chacun ainsi qu'aux compétitions scolaires.

*

Chacune de ces licences (A ou B) permet de participer librement aux autres activités du Club, essentiellement les samedis après-midi de 14h30 à 17h30 (horaires d'arrivée et de départ libres).

Bien entendu, une licence "B" peut être transformée à tout moment, en cours d'année, en licence "A" par le versement de la différence de son prix avec les 28 € de la licence "B".

Les cotisations peuvent être réglées au moyen de chèques-vacances.

* * *

ACCUEIL A L'ESSAI

Les enfants qui veulent essayer "pour voir" l'Ecole d'Echecs sont accueillis gratuitement pendant une à trois séances avant de s'inscrire définitivement. Les parents peuvent y assister.

* * *

PRESENCE DES PARENTS

Les parents peuvent assister, le samedi après-midi, s'ils le souhaitent, à une partie des cours, sous réserve, bien sûr, qu'ils n'interviennent pas dans l'animation **et encore moins dans une partie de leur enfant.**

De ce fait, ils peuvent, par la même occasion, s'initier au jeu d'Echecs ou se perfectionner.

D'une manière générale, nous souhaitons voir les parents régulièrement, ce qui leur permet d'être informés plus directement de nos activités et de nous informer, le cas échéant, de toute difficulté rencontrée par leur enfant.

* * *

REPRESENTATION AUX ASSEMBLEES GENERALES

Les enfants mineurs, de moins de 16 ans, titulaires d'une licence A sont membres de l'Ecole d'Echecs Lédonienne, mais ils ne peuvent participer à l'Assemblée Générale du Club avec voix délibérative.

Toutefois, ils sont valablement représentés par l'un de leurs parents ou le représentant légal.

* * *

DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

Il n'y a pas Ecole d'Echecs.

Mais, durant toutes les vacances scolaires (Eté – Toussaint – Noël – Mi-février – Printemps), nous assurons une animation tous les mercredis après-midi, de 14 h 30 à 17 heures 30 ainsi que tous les samedis après-midi de 14 h 30 à 17 h 30, au Centre Social, René Feït, 2 rue de Pavigny à Lons-le-Saunier, avec du jeu libre, des animations, des cours pour ceux (celles) qui le souhaitent, éventuellement de petits tournois.

La sécurité des enfants est, bien sûr, assurée dans les mêmes conditions qu'au niveau de l'Ecole d'Echecs.

* * *

Nous mettons ainsi, sur une période de 12 mois et quasiment sans interruption, quelques 400 heures d'accueil et d'animation à la disposition des enfants.

* * *

Le Président de l'Ecole d'Echecs Lédonienne

André DENIS
06.71.27.27.94

Pièces jointes :

- Tarif des cotisations de la saison 2015/2016 ;
- Bulletin d'inscription 2015/2016 ;
- Autorisation parentale (santé et droit à l'image) ;
- Charte du joueur d'Echecs.

COTISATIONS DE L'ÉCOLE D'ÉCHECS LEDONIENNE 2015/2016

1) LICENCE A. (Elle permet de participer à toutes les compétitions de la FFE)

La part du Club est variable selon l'âge et le sexe :

Elle est de 20,00 € (garçons) ou 10 € (filles) ou 25 € (Seniors) ou 15 € (Sénières).

A ajouter à la part du Club, la cotisation à la Fédération Française des Echecs qui varie selon l'âge:

Cadet(tes) (né(e)s en 1998 et 1999)	25,00 €
Minimes (né(e)s en 2000 et 2001 et Benjamin(e)s (né(e)s en 2002 et 2003)	16,00 €
Pupille(tt)es (né(e)s en 2004 et 2005), Poussin(e)s (né(e)s en 2006 et 2007), Petit(e)s Poussin(e)s (né(e)s en 2008 et après)	13,00 €
Senior(e)s nés en 1995 et avant	46,00 €

ou

2) LICENCE B (COMPÉTITIONS DE MOINS DE 60 MINUTES chacun) coût total :

Part club (jeunes garçons et filles)	25,00 €
+ Cotisation F.F.E.	3,00 €
Total licence B Jeunes	<u>28,00 €</u>
Total licence B senior(e) 25 € + 10 €	<u>35,00 €</u>

* * *

Tableau Récapitulatif :

Licences A				Licences B	
Garçons		Filles			
Seniors	25 + 46 = 71 €	Seniors	15 + 46 = 61 €	Seniors	25+10 = 35 €
Juniors	25 + 25 = 50 €	Juniors	15 + 25 = 40 €		
Cadets	25 + 25 = 50 €	Cadettes	15 + 25 = 40 €		
Minimes	20 + 16 = 36 €	Minimettes	10 + 16 = 26 €		
Benjamins	20 + 16 = 36 €	Benjamins	10 + 16 = 26 €	Jeunes (Toutes catégories)	25 + 3 = 28 €
Pupilles	20 + 13 = 33 €	Pupillettes	10 + 13 = 23 €		
Poussins	20 + 13 = 33 €	Poussines	10 + 13 = 23 €		
Petits Poussins	20 + 13 = 33 €	Petites Poussines	10 + 13 = 23 €		

ÉCOLE D'ÉCHECS LÉDONIENNE

Saison 2015/2016

Association de la loi 1901, déclarée à la Préfecture du Jura sous le n° W392003945

Siège Social : 36, Rue des Ecoles 39000 LONS-LE-SAUNIER

Web : <http://echecs.ecole.lons.free.fr>

BULLETIN D'INSCRIPTION A L'ÉCOLE D'ÉCHECS LÉDONIENNE

(Y compris la part de la Fédération Française des Echecs)

(Remplir une fiche par enfant)

(Initiation – Perfectionnement – Entraînement)

NOM de l'enfant : _____ Prénom _____

Adresse _____

NOM DES PARENTS (Si différent) : _____

Téléphone : _____ Portable : _____ Adresse Internet : _____

Date de naissance _____

Etablissement scolaire à la rentrée 2015/2016 _____

Classe : _____

Pour une première inscription :

L'enfant sait-il (elle) déjà jouer aux Echecs : Très bien - Bien - Un peu - Pas du tout

A remettre ou envoyer à André DENIS – 36 Rue des Ecoles 39000 LONS LE SAUNIER - Tél : 06.71.27.27.94.

avec un chèque à l'ordre de l'Ecole d'Echecs Lédonienne calculé selon le tarif ci-dessous :

A) Cotisation part du Club

Droit d'inscription à l'Ecole d'Echecs : Fille 10,00 €⁽¹⁾
 Garçon 20,00 €⁽¹⁾
 Seniors 25 € - Séniores 15 € 25 € - 15 €⁽¹⁾

(1) Rayer les mentions inutiles.

B) Cotisation à la Fédération Française des Echecs

⁽²⁾ (Reporter dans la colonne "Tarif" la somme choisie)

Licence A de la Fédération Française des Echecs, selon la catégorie d'âge :

Juniors (né(e)s en 1996 et 1997) et Cadet(te)s (né(e)s en 1998 et 1999).....	25,00 € ⁽²⁾ €
Minimes (né(e)s en 2000 et 2001) et Benjamin(e)s (né(e)s en 2002 et 2003)	16,00 € ⁽²⁾ €
Pupilles (né(e)s en 2004 et 2005), Poussin(e)s (né(e)s en 2006 et 2007), Petit(e)s Poussin(e)s (né(e)s en 2008 et après)	13,00 € ⁽²⁾ €
Senior(e)s nés en 1995 et avant	46,00 € ⁽²⁾ €

Cette licence A permet de participer à toutes les compétitions de la F.F.E.

Ou

Licence B si l'enfant ne souhaite participer

qu'aux compétitions à cadence rapide (< 60 mn)

ou s'il ne souhaite pas participer aux compétitions 3,00 €

ou Sénior(e) 10,00 € €

Sous-total €

MONTANT TOTAL DE LA COTISATION €

Choix du jour retenu : mercredi de 16 h 30 à 18 h 30 (enfant non débutant)
 vendredi de 18 h 00 à 20 h 00
 samedi de 9h30 à 11h30 (les plus jeunes et débutants)
 samedi entre 14h30 et 17h30 (en cas d'impossibilité)

} Rayer les
 mentions inutiles

Merci de nous aider à cibler notre communication en répondant à la question ci-dessous :

Pour une première participation :

Comment avez-vous connu l'Ecole d'Echecs Lédonienne ? (cocher la bonne réponse) :

- | | | | |
|---|--|---|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Le Progrès | <input type="checkbox"/> Voix du Jura | <input type="checkbox"/> Prospectus | <input type="checkbox"/> Affiche |
| <input type="checkbox"/> Autres parents | <input type="checkbox"/> Ami(es) de l'enfant | <input type="checkbox"/> Ecole ou Collège | <input type="checkbox"/> Autre |

ÉCOLE D'ÉCHECS LÉDONIENNE

Saison 2015 / 2016

Association de la loi 1901, déclarée à la Préfecture du Jura sous le n° W392003945

Siège Social : 36, Rue des Ecoles 39000 LONS-LE-SAUNIER

Web : <http://echecs.ecole.lons.free.fr>

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e).....

Mère, Père, Tuteur légal de l'enfant _____, né(e) le _____,

autorise celui-ci (celle-ci) à participer aux activités de l'Ecole d'Echecs Lédonienne durant la saison sportive 2015/2016.

Si mon enfant participe à des compétitions à l'extérieur, je l'autorise à utiliser les véhicules collectifs ou personnels qui seront mis en place par l'Association pour lui permettre de participer aux compétitions pour lesquelles j'aurai donné mon accord.

En cas d'extrême urgence, j'autorise les responsables du club ou de l'équipe à le (la) faire hospitaliser.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Ecole d'Echecs Lédonienne et en accepter les règles.

DROIT A L'IMAGE

J'autorise le Club à laisser la presse locale photographier mon enfant. J'autorise le Club à inclure sur son site web les photographies que les animateurs ou la presse locale pourraient faire, soit au cours ou à l'occasion de l'Ecole d'Echecs, soit au cours ou à l'occasion des compétitions et sur lesquelles mon enfant apparaîtrait, dans la mesure où ces photos concourent à l'illustration des activités de l'Association.

Je suis informé(e) que le nom de mon enfant n'apparaîtra pas avec sa photo (sauf autorisation spécifique ponctuelle) et que je peux à tout moment vérifier l'usage qui en sera fait et disposer du droit de retrait ou de "floutage" de son visage.

Fait à.....

Le..... (Date d'autorisation)

Signature du représentant légal :

CHARTRE DU JOUEUR D'ECHECS

RESPECTER LES REGLES

- Les parties se jouent conformément aux règles du jeu telles qu'elles sont définies et adoptées par la Fédération Internationale des Echecs et par la Fédération Française des Echecs. Elles doivent être appliquées de bonne foi.
- Le résultat de la partie ou du match doit être acquis loyalement, sans bafouer l'éthique sportive et ne doit donc pas découler d'une quelconque négociation. Les comportements susceptibles de porter préjudice à un autre compétiteur ou de nature à jeter le discrédit sur notre sport sont totalement prohibés.
- Une proposition de nullité est toujours inconditionnelle. Le partage du point par accord mutuel ne doit pas résulter de considérations dont les tenants et les aboutissants se situent hors du contexte sportif et ne peut intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

RESPECTER L'ADVERSAIRE

- Respecter l'adversaire, c'est refuser de jouer en ayant recours à des moyens illégaux, à des sources d'informations extérieures, à la tricherie.
- Respecter l'adversaire, c'est éviter de le distraire ou de le déranger de quelque manière que ce soit.
- Respecter l'adversaire, c'est s'adresser à lui en des termes toujours courtois et polis.

RESPECTER L'ARBITRE

- En participant à une compétition homologuée, le joueur accepte de jouer sous le contrôle d'un arbitre disposant de toute l'autorité nécessaire pour veiller à l'application des règles du jeu.
- Garant du respect des règlements fédéraux et du respect de l'esprit sportif, l'arbitre est un représentant officiel de la F.F.E sur les lieux du tournoi.
- Face à une décision de l'arbitre en cours de jeu, le joueur ne peut qu'obtempérer. Il peut interjeter appel oralement dans l'instant, mais dès que possible il déposera sa réclamation par écrit selon des modalités qui doivent lui être expliquées par le corps arbitral.

RESPECTER L'ORGANISATEUR

- Chaque joueur doit concourir à la bonne tenue de la compétition.
- L'inscription à une compétition homologuée implique l'acceptation des dispositions définies par le Règlement Intérieur affiché dans l'aire de jeu.
- Les réclamations concernant l'organisation ne sont recevables que si elles sont formulées correctement.

Le compétiteur qui transgresse la Charte du joueur d'échecs dans le cadre d'un événement homologué s'expose à des pénalités sportives ou à des sanctions disciplinaires. En s'inscrivant à une compétition organisée sous l'égide de la Fédération Française des Echecs, le joueur s'engage à respecter la présente Charte adoptée par la F.F.E le 21 juin 2003, le Code de l'Ethique » amendé par la F.I.D.E en 1996 au Congrès d'Erevan ainsi que le « Code du Sportif » édicté par l'Association Française pour un Sport sans Violence et pour le Fair-Play (A.F.S.V.F.P).